

COMMUNE DE MONTLAUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

Séance du 09 mars 2023
L'an deux mille vingt-trois
Et le neuf mars à 20 heures 30

Date de la convocation : 02/03/2023

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : Myriam ALINAT, Yves CASTAN, Fabien COVINHES, Marie-Claude DECUP-CAUMES, Marie DELMAS, Vivien GUIRAUD, Viviane RAMONDENC, Alain RASCOL, Nathalie RICARD, Patrick RIVEMALE, Karine VALAT

Absents excusés : Laurent BERNAT, Bernard LAFFOND, Jean-François ROUSSET, Marie-Lou WALIGORSKI

Secrétaire de séance : Nathalie RICARD

N° 07-2023

Objet : Fixation du loyer de l'appartement situé à l'ancien couvent- dernier étage à droite

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite du départ du locataire sis ancien couvent - dernier étage à droite – le 31 janvier dernier le logement est vacant.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer le loyer de ce logement communal qui est composé de deux pièces d'habitation pour une surface habitable de 30 m2.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE FIXER** le montant du loyer du logement sis Immeuble Maire-1^{er} étage gauche à 215 euros.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le bail à venir et toutes pièces nécessaires à la bonne gestion de la location

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme

Le Maire, Patrick RIVEMALE

La secrétaire de séance, Nathalie RICARD,






Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission
Au représentant de l'Etat le 14/03/2023
Et de la publication le 14/03/2023
Le Maire, Patrick RIVEMALE


